

Numéro de dossier : 1204039013

Unité administrative responsable

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire ,
Division urbanisme_permis et inspection

Objet

Adopter, en vertu du 3e paragraphe de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb -zone 1402 / Mandater l'OCPM afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises.



Avis du comité mixte-assemblée du 20 novembre 2020.pdf



Avis du CCU – article 89 – 4 novembre 2020.pdf



Annexe_Suivi du comité mixte.pdf

Responsable du dossier

Pierre ALARIE

Conseiller en aménagement

Tél. : ---

Numéro de dossier :1204039013